



RAPPORT²⁰²⁵ D'ACTIVITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE VALOIS

SOMMAIRE

1	Qui sommes-nous ?	4
2	2025 en images	6
3	L'intercommunalité	12
4	La communauté de communes en actions	20
	Les services à la population	
	Sensibilisation au cadre de vie	
	Services aux communes	
	Développement économique et attractivité	
	Offre culturelle et artistique	
5	Les ressources	39

Directeur de publication : Didier Doucet

Rédacteur en chef : Bruno Dellinger

Rédactrice en chef adjointe : Delphine Luc

Rédaction, coordination : Direction de la communication

Conception et réalisation : Catherine Millet – gris-souris.fr

Impression : Caract-R imprimerie

Copyrights photos : Adobe stock ; CCPV ; Office de tourisme ; Danse & Musique en Valois, iStock.

ÉDITO



Comme le veut la tradition, c'est avec plaisir que nous présentons à nos élus et partenaires les principales réalisations de la Communauté de Communes du Pays de Valois au cours de l'année écoulée.

2025 a été riche de réalisations au service des Valoisien(ne)s et de leurs communes, mais aussi au service de l'ambition que nous portons dans le cadre de notre projet de territoire : une communauté de communes qui innove, qui se développe, qui rayonne et qui suit un cap vers une valeur ajoutée renforcée.

Parce que le tissu de nos entrepreneurs, artisans et commerçants est une source immense de développement, nous avons créé la première Soirée de la création d'entreprises du Valois, un moment fort d'échanges, de convivialité et d'information.

La mobilité est un enjeu important pour nos territoires ruraux. 2025 a été marquée par le développement ou l'expérimentation d'offres de transport, regroupées sous notre nouvelle signature « Mobi », mais aussi par le lancement des travaux du Pôle d'échange multimodal autour de la gare de Crépy-en-Valois ou encore, véritable hymne à la mobilité douce, par l'accueil d'une arrivée de la mythique course des 4 Jours de Dunkerque, qui a sillonné le Valois dans une ambiance festive.

La santé a également été au cœur de notre action, avec le lancement de notre Contrat Local de Santé, mais aussi la mise en place d'une bourse destinée aux étudiants qui se forment aux métiers de la santé en tension.

Le soutien aux communes a, de son côté, été renforcé grâce à un nouveau volet de notre pacte financier, qui a permis de leur attribuer 620 000 euros d'aides.

Enfin, nous nous devons de préserver notre environnement pour les générations futures : quelle meilleure manière d'y parvenir que de les associer à nos actions de restauration des cours d'eau ?

Loin d'être exhaustifs, ces quelques exemples, parmi d'autres que vous découvrirez dans ce rapport d'activité, sont le reflet d'un territoire vivant et dynamique.

Un rapport d'activité destiné à mettre en avant l'action des services d'une collectivité et je tiens à remercier les agents pour leur soutien et leur engagement au quotidien aux côtés des élus du Conseil communautaire.

Le Conseil départemental, la Région et les services de l'État sont aussi des partenaires dont la fidélité et le soutien nous sont précieux, et que je tiens également à remercier.

Bonne lecture

Didier Doucet

Président



QUI SOMMES-NOUS ?

> + de
600 km²

57 000
HABITANTS

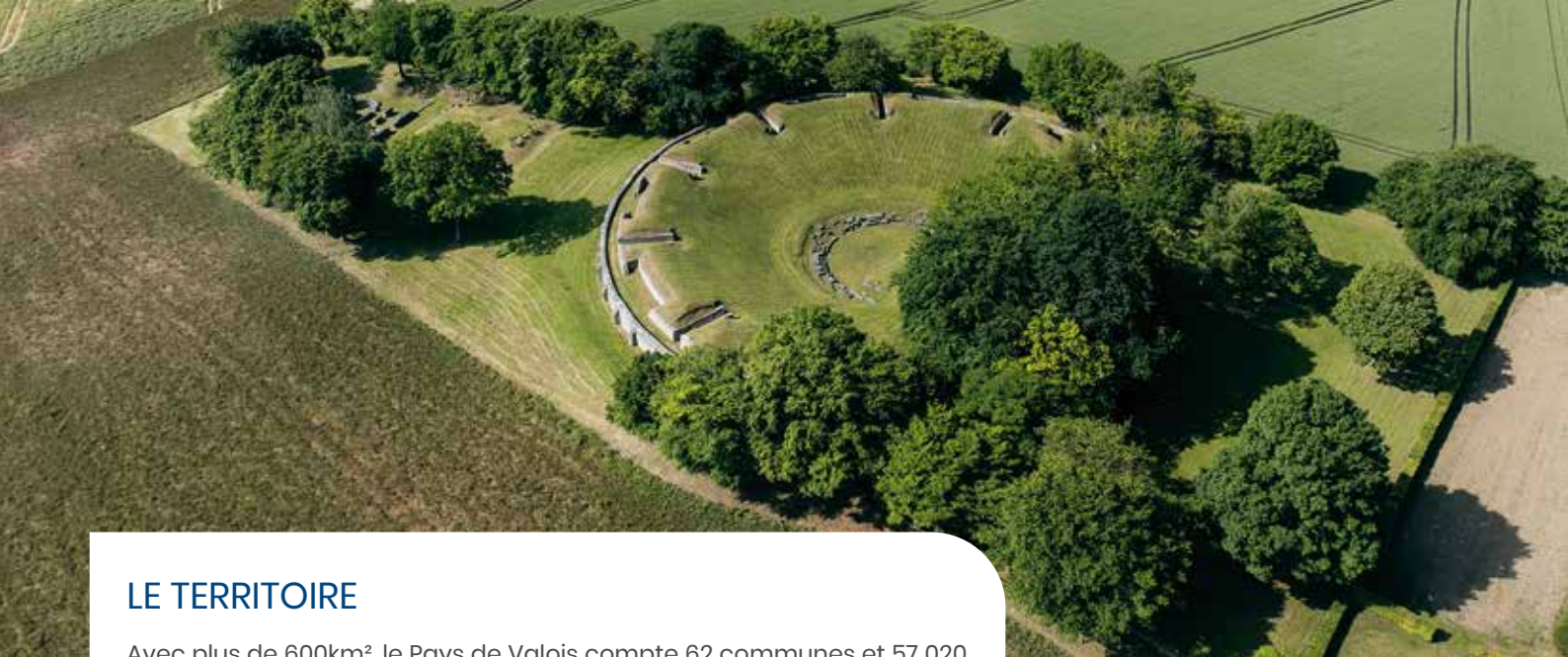
62
COMMUNES

1
VOIE VERTE

1
CENTRE
AQUATIQUE

5
ZONES
D'ACTIVITÉS

4 466
ENTREPRISES



LE TERRITOIRE

Avec plus de 600km², le Pays de Valois compte 62 communes et 57 020 habitants (au 1^{er} janvier 2022).

Située idéalement aux portes de l'Europe du Nord et de Paris, la Communauté de Communes du Pays de Valois bénéficie d'une position stratégique qui lui permet d'être au croisement de deux régions influentes (l'Île-de-France et les Hauts-de-France) et de se trouver à proximité immédiate du plus grand aéroport français, Roissy-Charles de Gaulle.

Forêts et plaines s'y succèdent, semées de villes et villages se rassemblant autour d'une église ou d'un château, et du berceau du Valois, Crépy-en-Valois.

Terre royale, notre territoire témoigne du foisonnement de l'histoire et de son héritage : édifices religieux, princiers, seigneuriaux et civils voisinent avec un patrimoine rural, naturel, voire souterrain. Bien connu comme « berceau de la France » et « grenier à blé », le Valois bénéficie d'un terroir fertile. Bois et pierre du lutétien sont également aux fondements des richesses du territoire et leur exploitation a façonné les paysages tout en fournissant les chantiers de la capitale. Cette tradition n'est pas oubliée puisqu'aujourd'hui encore, les carrières de Bonneuil-en-Valois pourvoient aux besoins de Notre-Dame de Paris.

Le territoire est jalonné d'espaces verts. Sur les treize sites oisiens labellisés « Jardin remarquable », par le Ministère de la Culture, quatre se situent dans le Valois. Parmi eux, deux roseraies, serties chacune dans un écrin patrimonial remarquable.

Crépy-en-Valois se trouve en bordure de forêts domaniales : Retz, Ermenonville et Compiègne. Ces massifs forestiers présentent un fort intérêt écologique à la réputation patrimoniale, forestière, historique et paysagère.

La vallée de l'Automne, longue de 35 kilomètres, est ponctuée par de nombreuses églises et chapelles. La grande tradition de l'archerie continue de se pratiquer très largement dans la région.

eux édifices et lieux touristiques sont à visiter : le Musée de l'archerie et du Valois, l'abbaye Saint-Arnoul, le Donjon de Vez, l'ancienne abbaye de Lieu-Restauré, l'église de Morienvall, le site gallo-romain de Champlieu, la forêt d'Ermenonville, la Mer de Sable, le château de Versigny, le parc Jean-Jacques Rousseau...

Ruines de Champlieu



Donjon de Vez

2

2025 EN IMAGES



Le Pays de Valois a vibré au rythme du cyclisme en accueillant l'arrivée de la deuxième étape des 4 jours de Dunkerque – Grand Prix des Hauts-de-France, le 15 mai 2025.



JANVIER

Cérémonie des vœux à Glaignes
Lancement du film de territoire
Lancement de "Mobi", le Cypré devient *Mobi, bus urbain*
Évolution de la formule du van numérique avec les ateliers numériques

MARS

Conférence l'art du compostage utile
Vote du budget



AVRIL

Projection du film « Les 4 jours de Dunkerque, l'autre légende du Nord »
Nouveau site internet de l'Office de tourisme
Opération de distribution de compost
Participation à Jardins en fanfare & la Fête du printemps

MAI

Accueil des 4 jours de Dunkerque
Journée de sensibilisation à la circulation en vélo avec les travailleurs de l'ESAT de Crépy-en-Valois
Lancement des ateliers numériques
Signature du renouvellement du Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique 2024-2026
Participation à la fête du parc de Géresme



JUIN

Participation aux journées de la Rose à Chaalis
Présentation de la saison culturelle à Versigny
Festival d'été Les Éphémères
Soirée de la création d'entreprise, un événement dédié aux créateurs et repreneurs d'entreprise
Inauguration de la nouvelle plaine de jeux aquatiques et célébration des 15 ans du Centre aquatique du Valois
Les sorties de l'été par l'Office de tourisme
Rendez-vous du développement business avec Hauts-de-France innovation



JUILLET

Mobi à la demande : transport vers le centre aquatique durant l'été
Lancement de la ligne saisonnière *Mobi bus express* Le Plessis-Belleville > Ermenonville > La Mer de Sable
Sorties nature du Pays de Valois de juillet à septembre
Lancement des travaux du Pôle d'Échange Multimodal de Crépy-en-Valois
Signature de la charte Poids Lourds avec le Conseil départemental de l'Oise



SEPTEMBRE

Signature du Contrat de Territoire Eau & Climat
Vernissage de l'exposition Détours – L'Oise au fil de l'art contemporain
Participation au festival de la Voix verte



OCTOBRE

Lancement du van touristique
Événement "Le Jour de la Nuit" à Orrouy
Création de la bourse d'études pour les futurs professionnels de santé
Participation de l'Office de tourisme à la Journée des plantes à Chantilly

NOVEMBRE

Semaine de l'industrie
Rencontres Économiques du Valois sur le thème « Commerce mondial, la fin d'un monde ? »



DÉCEMBRE

Participation au Salon de l'Immobilier d'Entreprise
Concert de fin d'année du conservatoire Danse & Musique en Valois

Projets transversaux

PARC D'ACTIVITÉS ART&CO

Situé le long de la RN2, entre Silly-le-Long et Le Plessis-Belleville, le parc d'activités Art&Co incarne une vision inédite du développement économique : marier performance économique, qualité architecturale et expression artistique sur 35 hectares. Porté par la Communauté de Communes du Pays de Valois en partenariat avec l'ADTO SAO, ce projet illustre la volonté du territoire de diversifier son offre foncière au-delà de la seule logistique, dans le sud du territoire.

Son identité artistique est au cœur du projet : chaque entreprise implantée devra réserver 30 mètres linéaires de façade pour une fresque monumentale, créant une œuvre continue d'environ 700 mètres qui s'inscrira dans le parcours Monumental Valois.

Une année 2025 consacrée aux études et à la commercialisation

Après les études préparatoires menées en 2024, l'année 2025 a été dédiée à la finalisation des études techniques et à la commercialisation des premiers lots. Trois d'entre deux ont d'ores et déjà trouvé preneur, avec des projets d'implantation dans les secteurs du textile français et de la logistique pharmaceutique, confirmant l'attractivité du concept auprès d'entreprises en quête d'un cadre de travail qualitatif.

Perspectives 2026

- Démarrage des travaux de viabilisation en janvier : terrassement, création des réseaux (eau potable, assainissement, électricité, télécommunications), premières voiries internes et aménagements de gestion des eaux pluviales.
- Achèvement des travaux de surface au 1^{er} novembre, ouvrant la voie aux premières implantations d'entreprises.



© Arval Architecture



Située entre la RN2 et la voie ferrée, la zone d'activités de Nanteuil-le-Haudouin joue un rôle majeur dans l'économie du sud du territoire. Depuis plus de vingt ans, elle accueille de nombreuses entreprises, notamment dans le secteur du transport, générant un trafic intense. Ses voiries, âgées de 15 à 30 ans, arrivent aujourd'hui à saturation et nécessitent une modernisation complète.

En 2025, la communauté de communes a finalisé les études et engagé la procédure de marché pour lancer ce chantier structurant. L'objectif est d'adapter la zone à un trafic pouvant atteindre 750 poids lourds par jour, d'améliorer la sécurité des salariés et d'offrir un cadre de travail plus fonctionnel et agréable. Le programme prévoit la requalification complète des allées des Coquelicots et des Primevères ainsi que leur giratoire, le renforcement et l'élargissement des voiries, la modernisation de l'éclairage public en LED, l'aménagement d'une voie douce de 2,50 mètres traversant l'ensemble de la zone et la mise à jour des réseaux enterrés.

©ArtoisDrones2026

Perspectives 2026

- Démarrage des travaux le 12 janvier, pour une durée de quinze mois.
- Achèvement des travaux de voirie au 1^{er} novembre, avec maintien de l'accès aux entreprises pendant toute la durée du chantier.
- Plantations prévues à l'hiver pour finaliser l'aménagement paysager de la zone.

REQUALIFICATION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN



PÔLE GARE DE CRÉPY-EN-VALOIS

Avec plus de 5 000 voyageurs quotidiens, la gare de Crépy-en-Valois constitue un nœud stratégique de mobilité aux portes de l'Île-de-France. Pourtant, ses abords sont saturés et la cohabitation entre les différents modes de déplacement y est difficile. Pour répondre à ces enjeux, la communauté de communes porte, en partenariat avec la Ville de Crépy-en-Valois et d'autres partenaires, un projet de transformation ambitieux du quartier gare.

Le Pôle d'Échange Multimodal (PEM), première composante de ce projet, vise à repenser en profondeur les abords immédiats de la gare : nouveau giratoire, parvis piétonnier végétalisé avec plus de 800 m² de surface perméable, pistes cyclables, gare routière dédiée aux bus et aux vélos, et refonte complète du stationnement. Les travaux, démarrés à l'été 2025, se poursuivent en 2026 pour une livraison prévue au 31 août 2026, les plantations étant programmées à l'hiver suivant.

Au-delà des abords de la gare, le projet s'inscrit dans une vision plus large de renouvellement urbain : logements, stationnements, espaces tertiaires, parc urbain et futur équipement culturel intercommunal.

Perspectives 2026

- Livraison du PEM au 31 août 2026, avec plantations à l'hiver 2026.
- Lancement des études du pôle gare pour définir le programme de renouvellement urbain à l'échelle du quartier.
- Commercialisation des fonciers du pôle gare de Crépy-en-Valois.



PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE LÉVIGNEN

Situé dans le nord du territoire, le Parc d'Activités Économiques (PAE) de Lévigren constitue un projet de développement économique stratégique pour la Communauté de Communes. Destiné à accueillir des entreprises industrielles et innovantes, il viendra desserrer la concentration des activités économiques autour de la ville-centre tout en offrant des espaces modernes et adaptés à l'évolution des entreprises déjà présentes sur le Pays de Valois. Conçu dans le respect des objectifs du PCAET, le projet mettra l'accent sur une approche bas carbone et une qualité paysagère et architecturale exigeante.

En 2025, le projet a franchi une étape importante avec la réalisation de l'étude environnementale, posant les bases d'un aménagement respectueux des enjeux écologiques du site. En parallèle, la pré-commercialisation des premiers fonciers a été engagée, avec des contacts établis auprès d'entreprises potentiellement intéressées.

L'ÉCO-PÔLE

La communauté de communes porte un projet de création d'un Éco-pôle dédié à l'économie circulaire, en limite de la zone industrielle et du bois du Tillet, à Crépy-en-Valois.

Cet équipement regroupera une nouvelle déchetterie, construite par le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO) pour remplacer l'actuelle, devenue sous-dimensionnée, une recyclerie avec plateforme de réemploi, et un centre technique pour les services de la collectivité.

Au cœur du projet, la recyclerie répond à une triple ambition : sociale, en favorisant le retour à l'emploi de personnes qui en sont éloignées ; économique, en développant une offre commerciale d'objets et de matériaux de seconde main ; et environnementale, en promouvant le réemploi, la réparation et la réduction des déchets auprès des habitants.

Après une étude de faisabilité réalisée en 2022 et l'acquisition du terrain, l'année 2025 a permis d'élaborer le programme fonctionnel de l'équipement et d'engager une maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des voiries et du centre technique intercommunal.

Perspectives 2026

- Lancement des études de définition du programme d'aménagement, pour préciser les orientations du projet et préparer les phases opérationnelles à venir.
- Poursuite de la pré-commercialisation des fonciers en lien avec le service développement économique.

Perspectives 2026

- Lancement de la maîtrise d'œuvre dédiée à la recyclerie, en lien avec le Syndicat Mixte du Département de l'Oise.

3

L'INTERCOMMUNALITÉ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

94
CONSEILLERS

Il s'est réuni
7 fois en 2025

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

1
PRÉSIDENT
7
VICE-PRÉSIDENTS
13
CONSEILLERS

Il s'est réuni
8 fois en 2025

LES INSTANCES DÉLIBÉRANTES

À l'image des conseils municipaux qui gèrent, par leurs délibérations, les affaires de la commune, la communauté de communes dispose d'un Conseil communautaire. Celui-ci regroupe 94 conseillers communautaires qui délibèrent sur tous les sujets ou opérations nécessitant son aval avant d'entrer dans une phase opérationnelle. Il s'est réuni 7 fois en 2025.

L'autre organe délibérant est le Bureau communautaire. Celui-ci élabore la politique de la communauté de communes. Il étudie les grands dossiers et prépare les délibérations qui seront à valider par le Conseil communautaire. Le Bureau peut recevoir délégation d'une partie des attributions du Conseil communautaire. En 2025, il s'est réuni 8 fois.

Au total, ces deux instances ont produit 149 délibérations au cours de l'année. À noter que le débat d'orientation budgétaire a été avancé à décembre 2025, afin de permettre un vote du budget en février 2026, dans le contexte des élections municipales.

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS

MANDATURE 2020 – 2026



DIDIER DOUCET

PRÉSIDENT

Maire de Lagny-le-Sec



VIRGINIE DOUAT

1^{er} VICE-PRÉSIDENTE

En charge du Tourisme

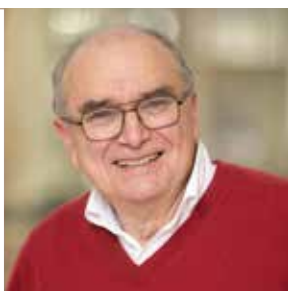
Maire de Crépy-en-Valois

BENOÎT PROFFIT

2^e VICE-PRÉSIDENT

En charge de l'Eau, de
l'Assainissement et des
rivières

Maire de Mareuil s/Ourcq



**GUY-PIERRE
DE KERSAINT**

3^e VICE-PRÉSIDENT

En charge de la Culture,
du Patrimoine et du
Milieu associatif

Maire de Versigny



DANIEL GAGE

4^e VICE-PRÉSIDENT

En charge de la Collecte
et de valorisation des
déchets

Maire d'Orrouy



CÉCILE POTTIER

5^e VICE-PRÉSIDENTE

En charge des Services
à la population et aux
communes

1^{er} adjointe au maire de
Marolles

GILLES LAVEUR

6^e VICE-PRÉSIDENT

En charge de
l'Aménagement du
territoire et des travaux

Maire de Bonneuil-en-
Valois



LOUIS SICARD

7^e VICE-PRÉSIDENT

En charge du
Développement
économique

Conseiller à Nanteuil-le-
Haudouin



Les élus communautaires



Membre du Bureau communautaire

a



ACY-EN-MULTIEN

Jean-Michel RAMIZ
Maire



BOISSY-FRESNOY

Martine Bahu
Maire



CRÉPY-EN-VALOIS

Josy CARREL-TORLET



ANTILLY

Pierre NAPORA
Maire



BONNEUIL-EN-VALOIS

Gilles LAVEUR
Maire
6^e vice-président



CRÉPY-EN-VALOIS

Jean-Louis CLOUET



AUGER-SAINT-VINCENT

Fabrice DALONGEVILLE
Maire



BOUILLANCY

Yann DELOBELLE
Maire



CRÉPY-EN-VALOIS

Vincent CORNILLE



AUTHEUIL-EN-VALOIS

Damien HEURTAUT
Maire



BOULLARRE

Joël GONIAUX
Maire



CRÉPY-EN-VALOIS

Rachel DELBOUYS

b



BARGNY

Martine VANIER
Maire



BOURSONNE

Sylvain COLLARD
Maire



CRÉPY-EN-VALOIS

Virginie DOUAT
Maire
1^{re} vice-présidente



BARON

Laurent Di Pizio
Maire



BRÉGY

Georges MOREIRA
Maire



CRÉPY-EN-VALOIS

Sylvain DUBOIS

c



BÉTHANCOURT-EN-VALOIS

Dominique DANNEEL
Maire



CHÈVREVILLE

Jean-Paul RYCHTARIK
Maire



CRÉPY-EN-VALOIS

Pascal FAYOLLE



BETZ

Marie-Pierre LAGNEAU



CRÉPY-EN-VALOIS

Hanene AYADI



CRÉPY-EN-VALOIS

Arnaud FOUBERT



Membre du Bureau communautaire



CRÉPY-EN-VALOIS
Michel HOULLIER



CRÉPY-EN-VALOIS
Julien PICHELIN



ERMENONVILLE
Jean-Michel CAZÈRES
Maire



CRÉPY-EN-VALOIS
Cécilia RUGALA



CRÉPY-EN-VALOIS
Daniel DECLEIR



ÉTAVIGNY
Thibaud DEMORY
Maire



CRÉPY-EN-VALOIS
Francis LEFÈVRE



CRÉPY-EN-VALOIS
Michel SPÉMENT



ÈVE
Agnès CHAMPAULT
Maire



CRÉPY-EN-VALOIS
Claude LEGOUY



CRÉPY-EN-VALOIS
Murielle WOLSKI



FEIGNEUX
Véronique CVALETTI
Maire



CRÉPY-EN-VALOIS
Ghislaine LEROY



CRÉPY-EN-VALOIS
Claude DALLE



FRESNOY-LE-LUAT
Stéphane PETERS
Maire



CRÉPY-EN-VALOIS
Anke MEUNIER



CUVERGNON
Yann LEYRIS
Maire



FRESNOY-LA-RIVIÈRE
Christian BORNIGAL
Maire



CRÉPY-EN-VALOIS
Lysiane MOINAT



DUVY
André DALLE
Maire



GILOCOURT
Michel CASSA
Maire



CRÉPY-EN-VALOIS
Françoise NIVASSE



ÉMÉVILLE
Yvette VALUN
Maire



GLAIGNES
Marie-Paule TARDIVEAU
Maire

f

d

g

e

Les élus communautaires



Membre du Bureau communautaire



GONDREVILLE

Alain BIZOUARD
Maire



LE PLESSIS-BELLEVILLE

Dominique SMAGUINE
Maire



NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Evelyne ANNERAUD-POULAIN



IVORS

Michel COLLARD
Maire



LE PLESSIS-BELLEVILLE

Catherine WILLET



NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Auriane GROSS



LAGNY-LE-SEC

Antoine DAUDRÉ



LÉVIGNEN

Christophe GERMAIN
Maire



NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Gilles SELLIER
Maire



LAGNY-LE-SEC

Didier DOUCET
Maire
Président de la CCPV



MAREUIL-SUR-OURCQ

Astride LEROY



NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Louis SICARD
7^e vice-président



LAGNY-LE-SEC

Sophie LEMOINE



MAREUIL-SUR-OURCQ

Benoît PROFFIT
Maire
2^e vice-président



NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Joël TASSIN



LA VILLENEUVE-SOUS-THURY

Adeline CLERGOT
Maire



MAROLLES

Cécile POTTIER
5^e vice-présidente



NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Stéphane XUEREF



LE PLESSIS-BELLEVILLE

Benoît-Dominique DUVILLIER



MONTAGNY-SAINTE-FÉLICITÉ

Jean-Paul DOUET
Maire



NEUFCHELLES

François LEBRUN
Maire



LE PLESSIS-BELLEVILLE

Joseph LUKUNGA



MORIENVAL

Dorothée RULENCE
Maire



OGNES

Karine LEGRAND
Maire



Membre du Bureau communautaire



ORMOY-LE-DAVIEN

Jean-Marie SALSAT
Maire



ROUVILLE

Jean-Pierre HAUDRECHY
Maire



VAUCIENNES

Roger MORA
Maire



ORMOY-VILLERS

Pascal ÉTAIN
Maire



ROUVRES-EN-MULTIEN

Jean-Luc LEGRIS
Maire



VAUMOISE

Franck GILLET
Maire



ORROUY

Daniel GAGE
Maire
4^e vice-président



RUSSY-BÉMONT

François PHILIPON
Maire



VERSIGNY

Guy-Pierre de KERSAINT
Maire
3^e vice-président



PÉROY-LES-GOMBRIES

Richard KUBISZ
Maire



SÉRY-MAGNEVAL

Bernard LEVASSEUR
Maire



VER-SUR-LAUNETTE

Yves CHÉRON



RÉEZ-FOSSE-MARTIN

Dominique GIBERT
Maire



SILLY-LE-LONG

Daniel LEFRANC
Maire



VEZ

Sylvie VERCLEYEN



ROCQUEMONT

Elisabeth RANSON
Maire



THURY-EN-VALOIS

Jérôme MARGOTTET
Maire



VILLERS-SAINT-GENEST

Thierry TAVERNIER
Maire



ROSIÈRES

Pauline MARTIN-VANLERBERGHE
Maire



TRUMILLY

Martine LOBIN
Maire



ROSOY-EN-MULTIEN

Emmanuel THIENPONT
Maire



VARINFROY

Pascal BONVENTRE
Maire

Les compétences

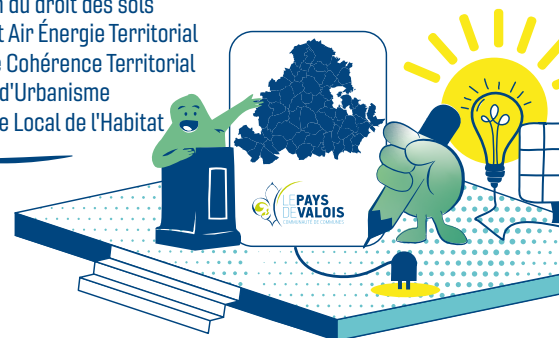
Mobilité

- Service de mobilité intercommunale (Mobi)
- Réflexion à l'échelle du territoire
- Encourager les mobilités vertes et démobilité en rapprochant les services aux habitants



Aménagement du territoire

- Application du droit des sols
- Plan Climat Air Énergie Territorial
- Schéma de Cohérence Territorial
- Plan Local d'Urbanisme
- Programme Local de l'Habitat



Collecte et valorisation des déchets

- Collecte des déchets ménagers, des emballages et papiers et des déchets végétaux
- Animations et prévention sur le tri des déchets



Enseignement et animation artistiques et culturels

- Conservatoire - Danse & Musique en Valois
- Saison culturelle



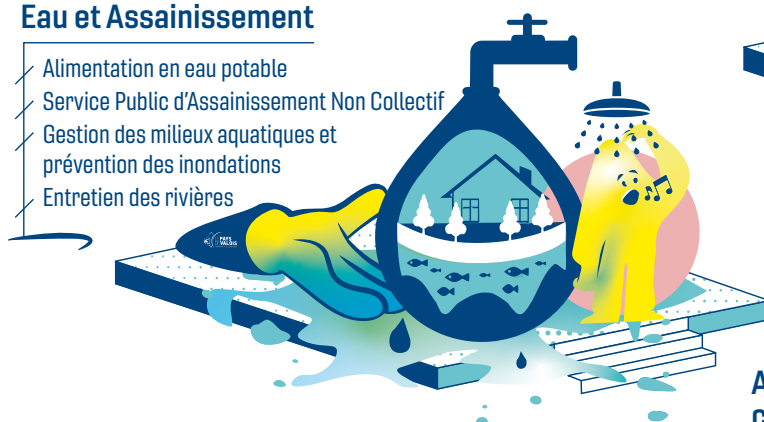
Infrastructures intercommunales

- Marquages routiers
- Travaux voiries et bâtiments



Eau et Assainissement

- Alimentation en eau potable
- Service Public d'Assainissement Non Collectif
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Entretien des rivières



Actions sociales d'intérêt communautaire

- Contrat Local de Santé
- Dispositif mobile de santé
- Schéma d'organisation des structures de santé du territoire
- Action de promotion de la santé
- Soutien financier des étudiants en santé

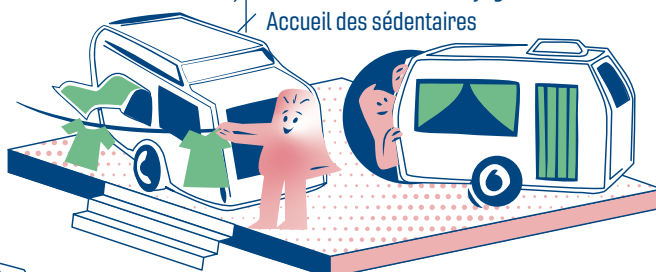


La Communauté de Communes du Pays de Valois agit sur le développement et l'attractivité du territoire à plusieurs niveaux. Avec ses **11 compétences**, elle accompagne les Valoisien(ne)s au quotidien.



Accueil des gens du voyage

Une aire d'accueil de voyageurs
Accueil des sédentaires



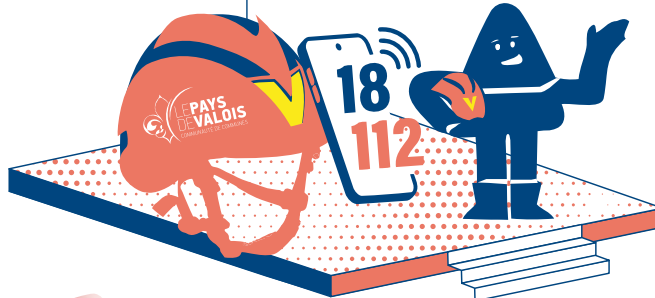
Développement économique

- Aide aux créations et reprises d'entreprises
- Pépinières du Valois
- Aide à l'implantation d'entreprises
- Zones d'activités intercommunales



Secours incendie

Contribution financière annuelle



Développement touristique

- Office de tourisme intercommunal
- Voie Verte
- Études touristiques
- Randonnées en Valois
- Monumental Valois, parcours art contemporain monumental

4

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN ACTIONS





Les services à la population

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Compétence exercée par la communauté de communes depuis 2023, l'alimentation en eau potable représente un enjeu majeur pour le territoire. En 2025, le service a poursuivi la modernisation du réseau, consolidé ses partenariats et engagé plusieurs chantiers.

Déploiement de la télérelève

Le déploiement des compteurs communicants s'est poursuivi en 2025 sur 19 communes. Ce système permet aux usagers de mieux suivre leur consommation et contribue à la détection précoce des fuites. Neuf communes supplémentaires rejoindront le dispositif en 2026. Les modules de télérelève de Crépy-en-Valois seront, eux, progressivement renouvelés entre 2026 et 2030 pour adopter une technologie plus performante.

Renouvellement du contrat d'exploitation

Le contrat d'exploitation du service public d'eau potable sur 17 communes a été renouvelé et confié à la SAUR jusqu'à fin 2030. Ce renouvellement a permis de stabiliser le tarif du délégataire tout en rehaussant le niveau de service: déploiement de la télérelève, mise en place d'outils de pré-localisation des fuites et amélioration des rendements de réseau.

Travaux sur le réseau

Plusieurs chantiers ont été menés en 2025 pour sécuriser et améliorer le réseau :

- Travaux d'interconnexion entre Nanteuil-le-Haudouin et Silly-le-Long, pour une mise en service prévue en 2026.
- Équipement du troisième forage de Lagny-le-Sec, en vue d'une mise en service en 2026.
- Réhabilitation du réservoir sur tour de Boissy-Fresnoy.

Le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable, dont la finalisation a été reportée pour permettre à la nouvelle gouvernance de se prononcer sur les orientations qu'il implique, s'articule autour de deux priorités : la résolution des problématiques de qualité de l'eau et la sécurisation quantitative de l'approvisionnement.

Perspectives 2026

- Mise en service des interconnexions entre Nanteuil-le-Haudouin / Silly-le-Long et démarrage des travaux d'interconnexion entre Lévisen et Ormoy-le-Davien.
- Lancement des études pour la création d'un nouveau forage sur la commune de Lévisen.
- Finalisation du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable.
- Renouvellement de réseaux pour réduire les pertes d'eau sur plusieurs communes : Nanteuil-le-Haudouin, Vez, Ève, Ognès, Brégy, Péroy-les-Gombries, Acy-en-Multien.
- Installation de dispositifs d'écoute des fuites supplémentaires sur le secteur de Crépy-en-Valois.
- Poursuite du déploiement de la télérelève sur 9 communes supplémentaires.



Le déploiement des compteurs communicants s'est poursuivi en 2025 sur 19 communes.

COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

La communauté de communes assure la collecte et le traitement des déchets pour l'ensemble des habitants du territoire. En 2025, le service a engagé des évolutions pour améliorer l'organisation de la collecte et moderniser ses équipements, tout en maintenant un haut niveau de contact avec les usagers.

10 211

contacts usagers

Les chiffres
de la collecte
en 2025

207 kg	d'ordures ménagères
77 kg	d'emballages et papiers
25 kg	de verre
70 kg	de déchets de jardin

Le service a traité **plus de 10 000 contacts usagers** au cours de l'année, témoignant d'une relation de proximité maintenue.

Par habitant



*Les volumes collectés
restent stables par
rapport à 2024*

Perspectives 2026

- Préparation de la mise en œuvre du nouveau schéma de collecte pour une entrée en vigueur au 11 janvier 2027.

Un nouveau schéma de collecte défini

Le nouveau schéma de collecte a été adopté et le marché passé en 2025. L'année 2026 sera consacrée à sa préparation en concertation avec les communes. Cette réorganisation adapte les fréquences de collecte aux besoins réels des usagers : avec le développement du tri des emballages et du compostage des biodéchets, une collecte des ordures ménagères toutes les deux semaines s'avère suffisante. La collecte des déchets verts sera également révisée, avec un passage bimensuel sur la période de fin mars à mi-novembre (hors mois d'août).





358
contrôles

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le SPANC accompagne les habitants dont le logement n'est pas raccordé au réseau d'assainissement collectif. Il contrôle la conformité des installations, conseille les particuliers et les aide à engager les travaux de mise en conformité nécessaires.

Un volume d'activité en hausse

En 2025, le SPANC a réalisé 358 contrôles, poursuivant son travail de diagnostic sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, 72 études ont été menées, aboutissant à 46 chantiers réalisés, soit une progression notable par rapport aux études enregistrées l'année précédente.

Lancement du programme de subventions de l'Agence de l'Eau

Annoncé en 2024, le nouveau programme de subventions de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie destiné à financer la mise en conformité des installations a démarré en 2025. Son accès est conditionné notamment pour les communes de moins de 200 habitants ayant approuvé un document de zonage.

Les premières communes éligibles – Rosières, Rocquemont et Étavigny comptent moins de 200 habitants et ont d'ores et déjà approuvé leur zonage. D'autres communes devront engager cette révision pour rejoindre le programme.

En parallèle, une animation de sensibilisation a été organisée en juin 2025 à l'école de Mareuil-sur-Ourcq, pour initier les élèves aux bonnes pratiques liées à l'assainissement non collectif et à la préservation de la ressource en eau.



Perspectives 2026

- Poursuite des études et des travaux subventionnés pour les communes éligibles au programme de l'Agence de l'Eau.
- Accompagnement des particuliers non éligibles aux subventions via le service d'études interne.
- Sensibilisation des habitants : animations dans les écoles et présence du service lors d'événements du territoire.

MOBILITÉ

Janvier 2025 a marqué une étape majeure pour la mobilité dans le Pays de Valois : le lancement de MOBI, la nouvelle identité de la mobilité intercommunale, déclinée en deux services complémentaires.

Mobi, *bus urbain* crépynois remplace l'ancien réseau Cypré avec une offre repensée : 54 arrêts sur deux lignes quadrillant la ville du nord au sud et d'est en ouest avec un passage toutes les 20 minutes et correspondances à la gare avec les TER et le Transilien.

Une fréquentation en forte hausse

Le bilan de la première année est très positif : 379 167 passagers ont emprunté le réseau en 2025, soit +4 % par rapport à 2024 et +32 % depuis 2021, pour 274 489 km parcourus. Depuis novembre 2025, l'ensemble de la flotte est alimenté au HVO (huile végétale hydrotraitée), réduisant significativement l'empreinte carbone du réseau.

De nouveaux services

Une nouvelle ligne *Mobi, bus express* (Le Plessis-Belleville / Ermenonville) et un service de transport à la demande vers le centre aquatique ont complété l'offre pendant l'été 2025.

Le 15 mai 2025, le territoire a accueilli pour la première fois l'arrivée d'une étape des 4 Jours de Dunkerque – Grand Prix des Hauts-de-France : 180 coureurs, 10 communes traversées, un village d'animations et plus de 150 bénévoles mobilisés pour une journée mémorable.

Perspectives 2026

- Renouvellement des services ponctuels et mise en place de Mobi, à la demande en juillet et en août.
- Modification des horaires du service *Mobi, bus express* pour les visiteurs de la Mer de Sable.
- Réalisation de l'aire de covoiturage à Lévignen et début des travaux de la première aire de mobilité de Gilocourt.
- Renouvellement du Savoir rouler à vélo à destination d'une école.
- Études de la liaison cyclable Crépy-en-Valois / Duvy et maîtrise d'œuvre de la liaison Le Plessis-Belleville / Parc d'activités économiques Art&Co.



274 489 km



379 167
passagers



Le bilan de la première année est très positif

+ 4 %
par rapport
à 2024

+ 32 %
depuis 2021

l'ensemble de la flotte
est alimenté au HVO
(huile végétale hydrotraitée)

NUMÉRIQUE

Le van numérique du Valois a évolué en 2025 pour proposer une offre plus complète et mieux adaptée aux besoins des habitants. En complément du van itinérant, des ateliers collectifs en salle ont vu le jour permettant un apprentissage en groupe autour de thématiques ciblées. Le van conserve quant à lui sa vocation d'accompagnement individuel, avec des réponses sur mesure aux demandes spécifiques des usagers. Ensemble, ces deux formats ont permis d'intervenir dans 16 communes du territoire au cours de l'année.



Perspectives 2026

- Poursuite des permanences itinérantes du van numérique et des ateliers en salle sur l'ensemble du territoire.

CONTRAT DE VILLE

Dans le cadre du contrat de ville 2024-2030, la communauté de communes a poursuivi son soutien aux actions menées en faveur des habitants du quartier Kennedy à Crépy-en-Valois. Des projets portés par des associations locales ont été subventionnés en 2025 : la BGE, les Gosses de Crépy, la MJC et Nour l'Espérance ont ainsi pu développer leurs animations et leur accompagnement auprès des publics du quartier.

Perspectives 2026

- Poursuite du soutien aux projets associatifs dans le cadre de la politique de la ville.



SANTÉ

L'accès aux soins constitue un enjeu prioritaire pour le territoire. En 2025, la communauté de communes a recruté un coordinateur du Contrat Local de Santé (CLS), dont la première mission a été d'engager un diagnostic territorial en partenariat avec les acteurs du milieu sanitaire et social de l'Oise. Ce travail d'état des lieux, identification des forces du territoire, recensement des actions existantes, échanges partenariaux, constitue le socle sur lequel sera élaboré le futur CLS.

Pour favoriser l'installation de futurs professionnels de santé sur le territoire, une **bourse destinée aux étudiants des métiers en tension** a été mise en place en 2025, avec un premier octroi accordé au cours de l'année à une étudiante en chirurgie dentaire.

Perspectives 2026

- Finalisation de la stratégie partenariale du CLS et **vote du contrat** par le Conseil communautaire fin 2026, pour une mise en œuvre des premières actions en 2027.
- Poursuite et extension de la **campagne de bourses** pour les étudiants en santé.
- Définition du projet de **dispositif mobile de santé** à destination des habitants du territoire.





VOIE VERTE

La Voie verte du Pays de Valois est une piste enrobée de trois mètres de large qui suit l'ancien tracé ferroviaire entre Ormoy-Villers et Mareuil-sur-Ourcq. Ouverte aux promeneurs, cyclistes et cavaliers, elle offre un parcours bucolique agrémenté de tables de pique-nique, idéal pour se déplacer ou se ressourcer en plein air.

En 2025, les services techniques de la communauté de communes ont poursuivi l'entretien régulier de cet équipement très fréquenté. Des travaux de réparation des revêtements en bois ont été engagés fin 2025 au niveau de Betz.

Perspectives 2026

- Finalisation des travaux de réparation des revêtements en bois à Betz.
- Lancement d'une maîtrise d'œuvre pour définir le programme de travaux à prévoir sur l'ensemble de la Voie verte à l'horizon 2027.
- Acquisition de 2 km sur Ormoy-Villers pour assurer la jonction avec la commune.

CENTRE AQUATIQUE DU VALOIS

Géré par la société Equalia, le Centre aquatique du Valois propose un équipement complet à destination des habitants du territoire : bassin sportif de 25 mètres, bassin ludique, toboggan, espace de jeux avec pataugeoires, salle de fitness et espace bien-être. Il accueille les écoles, les centres de loisirs ainsi que les clubs et associations sportives.

En 2025, plusieurs aménagements ont enrichi l'offre du centre. Dans le cadre de l'extension de la zone bien-être, une plaine de jeux aquatiques, un sauna et un jacuzzi ont été installés. Lors de l'arrêt technique annuel, des travaux d'amélioration ont également été réalisés : sécurisation des sorties de vestiaires, amélioration de l'éclairage du parking, renforcement de la vidéoprotection et changement d'une porte coupe-feu.



Perspectives 2026

- Mise en service de la nouvelle zone bien-être extérieure (sauna, jacuzzi) fin mai 2026.
- Lancement d'une étude de maîtrise d'œuvre pour la réfection du toit, en vue de travaux programmés en 2027.



Sensibilisation au cadre de vie

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) structure l'action du territoire en matière de transition écologique, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique. En 2025, plusieurs actions ont été menées.

Accompagnement des projets photovoltaïques

La charte du développement photovoltaïque, adoptée en 2024, constitue désormais un outil de référence partagé par les services de l'État et les communes. En 2025, plusieurs projets d'agrivoltaïsme ont été étudiés avec les communes afin notamment de garantir des projets alliant production d'énergie renouvelable, activité agricole et acceptabilité locale.

Sensibilisation et actions de proximité

Plusieurs actions de sensibilisation ont animé le territoire tout au long de l'année : distribution de pommes bio à la récréation dans les écoles, balade nature estivale, et organisation du Jour de la Nuit à Champlieu, avec soirée d'observation des étoiles et balade nocturne à la découverte de la faune, sur le site gallo-romain.

En partenariat avec l'ADIL, des actions d'information et de sensibilisation à la rénovation énergétique des logements ont également été menées auprès des habitants.



Perspectives 2026

- Organisation d'une demi-journée technique sur la gestion environnementale, la biodiversité et les zones d'activités économiques, à destination des élus et techniciens des communes (février 2026).
- Réalisation de l'évaluation à mi-parcours du PCAET et bilan des émissions de gaz à effet de serre de la Communauté de Communes.



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

La compétence GEMAPI vise à préserver et restaurer les milieux aquatiques du territoire tout en réduisant les risques liés aux inondations. En 2025, les actions ont principalement porté sur la Grivette, un cours d'eau du territoire géré par l'intercommunalité.

Restauration et entretien de la Grivette

Les travaux d'entretien des berges ont progressé avec 4 km de restauration réalisés et environ 150 embâcles retirés du lit du cours d'eau. Ces interventions visent à redonner à la Grivette sa dynamique naturelle pour favoriser le retour de la faune aquatique et amphibienne. Il reste 2 km à traiter, programmés à l'automne 2026. Le reméandrage à Thury-en-Valois a quant à lui été entièrement réalisé permettant ainsi de restaurer écologiquement le cours d'eau ; un suivi pluriannuel est engagé pour mesurer l'évolution écologique du site.

Sensibilisation et mobilisation des acteurs

140 enfants ont participé à des journées pédagogiques sur site : découverte du fonctionnement des cours d'eau, plantations dans les mares et réalisation d'un herbier. Grâce à l'accompagnement de la communauté de communes, des agriculteurs du territoire ont planté environ 5 km de haies, contribuant à limiter le ruissellement et l'érosion. L'opération récupérateurs d'eau de pluie s'est poursuivie et a même été élargie aux 34 écoles du territoire (aide de 200 € par établissement) et intégrée au pacte financier pour les communes.

Récupérateurs
d'eau de pluie

**34
écoles**



Aide financière

200 €

*140 enfants ont
participé à des journées
pédagogiques sur site*

Perspectives 2026

- Finalisation des travaux d'entretien des berges de la Grivette à l'automne.
- Études des annexes hydrauliques aux moulins de Tanet et de Collinance pour rétablir la continuité écologique du cours d'eau.
- Étude de reméandrage sur la commune de Neufchelles, avec création d'un parcours pédagogique accessible depuis la Voie verte.



PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

La préservation de la ressource en eau constitue un enjeu territorial majeur, au croisement des politiques agricoles, industrielles, individuelles, environnementales et de santé publique. En 2025, le Pays de Valois a franchi une étape importante avec la signature d'un contrat avec l'Agence de l'Eau et l'approbation de sa stratégie de préservation de la ressource en eau, tout en poursuivant ses actions d'accompagnement auprès des agriculteurs.

Signature du contrat de territoire «Eau & Climat»

En septembre 2025, la communauté de communes a signé avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie un contrat de territoire «Eau & Climat», formalisant ses engagements en faveur de la ressource en eau autour de quatre axes :

- Améliorer la connaissance pour mieux agir.
- Reconquérir la qualité de l'eau par l'évolution des pratiques agricoles.
- Réduire les pertes d'eau, avec un objectif de baisse de 39 % des volumes perdus à horizon 2030 et maîtriser les consommations d'eau potable.
- Communiquer et informer pour mieux protéger la ressource en eau.

Accompagnement des agriculteurs

Sur les aires d'alimentation de captage, la communauté de communes a poursuivi ses démarches en faveur d'une agriculture moins consommatrice en intrants. Les groupements d'agriculteurs de Vauciennes et Vaumoise ont continué à s'inscrire dans la démarche GAZELLE, visant une meilleure maîtrise des apports en nitrates et en azote. Sur la commune de Boursonne, le plan d'action pour la préservation de la ressource en eau a été validé. Le sujet de l'utilisation des produits phytosanitaires est aussi au cœur de la réflexion du groupement.



**OBJECTIF
BAISSE**

**7 à 10 %
2030**

Perspectives 2026

- Étude de faisabilité pour l'introduction de cultures à bas niveau d'intrants sur les aires d'alimentation de captage, avec notamment la culture de chanvre et de silphie (plante valorisable dans les méthaniseurs).
- Mise en place de paiements pour services environnementaux sur les aires d'alimentation de captage de Boursonne, Vauciennes et Vaumoise.
- Poursuite des études sur les aires d'alimentation de captage.
- Organisation d'un événement de sensibilisation grand public.
- Mutualisation du poste d'animatrice de la préservation de la ressource en eau avec le syndicat des eaux d'Auger-Saint-Vincent.





300

**COMPOSTEURS
REMIS AUX HABITANTS**

48

ANIMATIONS

1 561

PERSONNES SENSIBILISÉES



PRÉVENTION ET SENSIBILISATION AU TRI

Adopté en 2024, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a commencé à déployer ses premières actions en 2025 avec un objectif clair : réduire les déchets à la source et encourager les bons gestes au quotidien.

Des animations en forte progression

En 2025, près de 50 animations ont été organisées sur le territoire par le service environnement – déchets touchant près de 1 600 personnes sensibilisées, soit plus du double de l'année précédente (750 en 2024). Ces actions ont couvert des publics variés : scolaires, habitants, usagers des cimetières et des cantines.

Parmi les temps forts de l'année, une animation inédite en pied d'immeuble a été menée en juin 2025 en partenariat avec le bailleur social CLÉSENCE, pour aller à la rencontre des habitants sur la prévention des déchets. Des animations de lutte contre le gaspillage alimentaire ont également été déployées dans les écoles du territoire.

Le compostage, levier de réduction des biodéchets

La distribution de composteurs individuels s'est poursuivie, avec 300 équipements remis aux habitants en 2025. Le compostage a également été étendu aux cimetières et aux cantines, contribuant à réduire les biodéchets à la source dans les équipements publics.

L'éco-exemplarité en événements

Dans le cadre du PLPDMA, la communauté de communes a engagé une démarche d'éco-événements visant à labelliser les manifestations du territoire selon des critères de réduction et de valorisation des déchets.



Perspectives 2026

- Poursuite et développement des animations anti-gaspillage alimentaire dans les écoles.
- Maintien des actions de promotion du compostage et extension du tri dans les cimetières.
- Poursuite de la sensibilisation au tri auprès des habitants et des usagers des équipements intercommunaux.



Services aux communes

PACTE FINANCIER

Mis en place en 2017, le Pacte financier constitue un mécanisme essentiel de soutien aux communes. En 2025, ce dispositif a été révisé avec la mise en place d'une enveloppe de soutien aux communes structurée en deux parts.

La première part fait l'objet d'une redistribution entre toutes les communes du territoire. Son montant est fixé en fonction des possibilités financières de l'intercommunalité. En 2025, chacune des 62 communes a ainsi perçu une dotation de 10 000 €.

La seconde part prend la forme de fonds de concours destinés à soutenir des projets communaux. Elle permet de financer des initiatives qui présentent un intérêt avéré pour le territoire et qui ne répondent pas aux critères d'éligibilité historiques du pacte.

En 2025, au titre du fonds de concours classique, 25 communes ont bénéficié d'un soutien, pour un montant total de 106 740 €. Au titre de la seconde part, activée pour la première fois, 5 communes supplémentaires ont vu leurs projets accompagnés, pour un montant de 57 119 €. Au total, l'enveloppe de soutien mobilisée en 2025 s'est élevée à 730 000 €.

Exemples de projets financés

- Travaux de lutte contre le ruissellement
- Équipements de vidéoprotection
- Rénovations de mairies et de salles polyvalentes
- Aménagements touristiques
- Événement commémorant la Libération

Perspectives 2026

Les communes ont déjà adressé 17 projets susceptibles de faire l'objet d'une attribution dès juin 2026. Une enveloppe de 377 000 € sera mobilisée à laquelle s'ajoutent les 770 000 € de reliquats antérieurs pour soutenir ces initiatives.



S1

62 COMMUNES

Dotation
10 000 €

S2

25 COMMUNES

Soutien
106 740 €

+

5 COMMUNES

Accompagnements
57 119 €



TOTAL
730 000 €

168

ACTIONS

ont été inscrites
au **CRTE**



93

Portées par la
communauté
de communes

75

Portées par les
communes
membres



CONTRAT

+ 5 M€

Subventions de l'État
(DETR, DSIL, FNADT, Fonds vert)



CONTRAT POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Signé en décembre 2021 entre l'État et la Communauté de Communes, le Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE) constitue le cadre privilégié de dialogue et d'engagement entre la collectivité et l'État. Structuré autour de trois axes — améliorer les mobilités, accompagner la transition écologique et énergétique, et renforcer la cohésion sociale et territoriale — il a mobilisé l'ensemble des acteurs du territoire sur la période 2021-2026. Un avenant d'actualisation a été signé en mai 2025 pour renforcer les ambitions écologiques du contrat, en lien avec la feuille de route départementale issue de la Conférence des parties (COP) de l'Oise.

Les actions achevées en 2025

Plusieurs fiches-actions inscrites au CRTE ont été finalisées au cours de l'année :

- Reméandrage de la Grivette à Thury-en-Valois avec mise en place d'un suivi pluriannuel des indicateurs écologiques.
- Interconnexion des réseaux d'eau potable entre Nanteuil-le-Haudouin et Silly-le-Long et installation d'un surpresseur au réservoir de Lévignen.
- Renforcement du réseau d'eau potable rue du Valois à Lévignen et équipement du troisième forage de Lagny-le-Sec.
- Rénovation énergétique : réhabilitation de la salle des fêtes de Glaignes et rénovation de l'éclairage public à Séry-Magneval.
- Côté communes : achèvement des travaux de voirie à Chèvreville, création d'un préau et d'une salle informatique à l'école de Bonneuil-en-Valois et extension de la cantine du Plessis-Belleville.

Bilan global du contrat 2021-2026

Sur l'ensemble de la période, 168 actions ont été inscrites au CRTE — 93 portées par la communauté de communes et 75 par les communes membres. Grâce à ce contrat, la collectivité et ses communes ont mobilisé plus de 5 millions d'euros de subventions de l'État (DETR, DSIL, FNADT, Fonds vert) pour financer des projets en faveur de la transition écologique, de la cohésion territoriale et du développement des services.

Perspectives 2026

- Organisation du comité de pilotage annuel de clôture du contrat en cours.
- L'année sera consacrée à la préparation du nouveau CRTE, qui prendra effet en 2027 pour la prochaine mandature. Ce travail de co-construction avec l'État sera l'occasion de définir de nouvelles ambitions pour le territoire, en s'appuyant sur les enseignements du contrat 2021-2026.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'intercommunalité accompagne les communes membres dans l'évolution de leurs documents d'urbanisme et assure une veille continue sur les enjeux de planification à l'échelle du territoire. En 2025, une dizaine de communes ont été accompagnées dans la révision ou l'évolution de leur Plan Local d'Urbanisme (PLU), avec un effort porté à la finalisation des procédures avant les échéances électorales de 2026.

En parallèle, les services ont engagé la conception technique de l'observatoire de l'habitat et du foncier, en croisant les données statistiques du territoire (emploi, démographie, construction, etc) afin de disposer d'une vision territoriale de la production de logements.

Perspectives 2026

- Formation des élus aux droits des sols et aux contentieux d'urbanisme.
- Publication du carnet de territoire et modification du SCoT.
- Lancement des études d'aménagement du pôle gare de Crépy-en-Valois.

AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS (ADS)

Le service instructeur de la communauté de communes assure l'instruction réglementaire des demandes d'urbanisme pour les 56 communes adhérentes et prépare une proposition de décision à l'attention de chaque maire.

La dématérialisation des dépôts continue de progresser : 45 % des dossiers ont été déposés via le guichet numérique contre 33 % en 2024, témoignant d'une adoption croissante de la démarche en ligne par les demandeurs.

Le service ADS a traité 999 dossiers :

719 DP

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

204 PC

PERMIS DE CONSTRUIRE

40 Cub

CERTIFICATS D'URBANISME OPÉRATIONNEL

28 PD

PERMIS DE DÉMOLIR

8 PA

PERMIS D'AMÉNAGER



45 %

DOSSIERS
NUMÉRIQUES

Perspectives 2026

- Amélioration de l'accompagnement des communes via une formation

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Adopté fin 2024, le Programme Local de l'Habitat (PLH) définit les orientations de la communauté de communes en matière de logement pour les années à venir. Sa première année de mise en œuvre a permis d'amorcer la dynamique intercommunale : plusieurs communes ont d'ores et déjà formulé des demandes de subventions sur la mise sur le marché de logements communaux et obtenu des financements notamment Brégy, Mareuil-sur-Ourcq et Betz.

Le contexte national de ralentissement de la construction pèse toutefois sur la production de nouveaux logements. La communauté de communes poursuit son dialogue avec les bailleurs sociaux pour renforcer leur implication dans les projets du territoire.

Perspectives 2026

- Poursuite des rencontres avec les bailleurs sociaux pour renforcer le partenariat.
- Travail sur la mobilisation du foncier en vue de développer des opérations adaptées au tissu local.
- Publication de l'observatoire de l'habitat, outil de suivi des objectifs du PLH.

Développement économique et attractivité



*Porteurs de projet
accompagnés*

▼
40

*Emplois créés
ou maintenus*

▼
23



Perspectives 2026

- Renouveau des Rencontres Économiques du Valois, autour d'une thématique liée au tourisme.
- Poursuite des comités de gestion des zones d'activités et de la Semaine de l'industrie.
- Poursuite de l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projet.
- Exercice de la nouvelle compétence commerce : recrutement d'un manager de centre-ville et de centre-bourg pour revitaliser les centralités du territoire.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Acteur engagé du développement économique local, la communauté de communes accompagne les porteurs de projet, anime le tissu d'entreprises et aménage les conditions d'accueil des activités sur son territoire. Le service développement économique assure aussi la commercialisation des espaces fonciers du territoire pour favoriser l'implantation d'entreprises. En 2025, 198 projets d'implantation ont été étudiés par le service.

Accueillir et accompagner les entreprises

En partenariat avec Initiative Oise Est, la Communauté de Communes a accompagné une quarantaine de porteurs de projet au cours de l'année. Dix d'entre eux ont bénéficié d'un suivi approfondi en vue d'un financement – cinq créations et cinq reprises – aboutissant à 8 projets financés grâce à 9 prêts d'honneur pour un montant total de 127 500 €. Ces prêts ont permis de lever près de 650 000 € auprès des banques, soit un effet levier de 3,80 € pour chaque euro investi par la CCPV. Au total, 23 emplois ont été créés ou maintenus grâce à ces accompagnements.

Le Bâtiment Industriel Locatif (BIL) de Crépy-en-Valois constitue un autre levier d'accueil pour les jeunes entreprises et associations du territoire. En 2025, 3 entreprises et 2 associations ont occupé ses cellules.

Dans le cadre du label Territoires d'Industrie, reconduit en 2025, le Pays de Valois a maintenu son investissement dans la Semaine de l'industrie, temps fort annuel permettant aux scolaires et chercheurs d'emploi de découvrir les métiers industriels du territoire et aux entreprises de recruter.



Animer le tissu économique

Trois comités de gestion des zones d'activités ont été mis en place en 2025, couvrant les secteurs de Nanteuil-le-Haudouin, Lagny-le-Sec et Crépy-en-Valois. Ces rendez-vous, qui ont réuni des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité, ont permis d'aborder des problématiques locales concrètes, et d'y apporter des réponses opérationnelles en lien avec les services intercommunaux. Ces comités seront reconduits à raison d'un par an.

Un événement dédié aux créateurs d'entreprise a également été organisé, favorisant les rencontres entre porteurs de projet, partenaires institutionnels et élus. Les Rencontres Économiques du Valois (REV) ont quant à elles rassemblé un large public autour de la thématique « Commerce mondial, la fin d'un monde ? », saluée pour la qualité de ses intervenants et la richesse des échanges.



TOURISME

Rattaché à la Direction du développement économique et touristique, l'Office de tourisme intercommunal œuvre pour faire rayonner le Pays de Valois, valoriser son patrimoine et développer son attractivité. L'année 2025 a été marquée par un renouveau significatif : arrivée d'une nouvelle équipe, mise en ligne d'un nouveau site internet et réorganisation complète des locaux.

Une offre de visites guidées étoffée

Le recrutement d'un second guide-conférencier a permis d'élargir l'offre de visites sur l'ensemble du territoire, avec 96 visites guidées organisées en 2025, couvrant un large spectre du patrimoine : vieux Crépy-en-Valois, domaine d'Ermenonville, parc Jean-Jacques Rousseau, abbatale de Morienvall, site gallo-romain de Champlieu. Le jeu de piste de Crépy-en-Valois a été refondu et un parcours d'orientation ludique a été créé pour Ermenonville, disponible en libre téléchargement. Ce renforcement de l'équipe a également permis de préparer l'animation et les visites guidées du Donjon de Vez, dont l'ouverture est prévue en mai 2026.

L'accueil touristique

En 2025, l'Office de tourisme a accueilli près de 2000 personnes au guichet, avec une fréquentation concentrée entre juillet et octobre. Au total, plus de 2000 demandes ont été traitées auxquelles s'ajoutent de nombreux contacts via le site internet.



L'animation touristique

- 24 dossiers « groupes » réalisés, pour 676 participants et un chiffre d'affaires de 14 034 € - le vieux Crépy, le domaine d'Ermenonville et l'abbatale de Morienvall en tête des prestations.
- Sorties grand public poursuivies, avec des rendez-vous appréciés dans le vieux Crépy et au parc Jean-Jacques Rousseau.
- 67 événements : 56 sur le territoire (fête de la pomme, festival de la Voie verte, événement équestre à Auger-Saint-Vincent...) et 11 hors les murs (Chantilly, Chailis...).
- 1 087 € de recettes générées par la location de vélos à assistance électrique, avec un pic en août.
- Déploiement du van touristique sur des événements locaux.



2
Guides-conférenciers



96
Visites guidées

Office
de tourisme



2 000
Personnes au guichet

Perspectives 2026

- Animations et visites guidées au Donjon de Vez dès son ouverture en mai 2026, avec des offres groupes dédiées et la création d'un escape game à l'automne.
- Poursuite et élargissement des sorties grand public : vieux Crépy, parc Jean-Jacques Rousseau, ruines de Champlieu, abbatale de Morienvall, Donjon de Vez — une vingtaine de sorties prévues, dont une dizaine avec le van touristique.
- Participation du van à la caravane des 4 Jours de Dunkerque.
- Présence sur quatre salons touristiques, dont Seniorèva et la Journée de l'automne à Chailis.
- Création d'un club de partenaires touristiques pour structurer et animer le réseau local autour d'une stratégie de développement partagée.



en savoir +
sur le Donjon

en savoir +



MONUMENTAL VALOIS

Lancé en 2024, Monumental Valois est un parcours d'art contemporain monumental en plein air, unique en Europe, porté par la Communauté de Communes du Pays de Valois. Inspiré de grands parcs artistiques internationaux, Storm King Art Center (États-Unis), Naoshima et Echigo-Tsumari (Japon), il ambitionne de transformer le territoire en musée à ciel ouvert en déployant progressivement des œuvres monumentales dans les 62 communes du Pays de Valois, en dialogue avec son patrimoine et ses paysages.

Après l'inauguration en octobre 2024 de la première œuvre du parcours, la fresque de Reskate Studio sur l'ancien transformateur de Mareuil-sur-Ourcq, l'année 2025 a été consacrée à la structuration et au rayonnement du projet. Le site internet monumental-valois.com, disponible en six langues, a été lancé, offrant une vitrine internationale au parcours. En parallèle, les échanges avec l'artiste SpY ont permis de finaliser les esquisses de la prochaine œuvre, *Itération*, et de conduire les études préalables avec les services de l'État en vue de son installation dans les ruines de Notre-Dame de la Nativité à Orrouy.



Le Donjon de Vez s'affirme comme un site central du parcours Monumental Valois. La communauté de communes a signé une convention de mise à disposition du site pour en faire une destination touristique et culturelle accessible toute l'année, capable d'accueillir des expositions temporaires et des événements artistiques. Son ouverture au public, prévue le 2 mai 2026, mobilise des services intercommunaux : audit et travaux de mise en conformité du site (accessibilité, sécurité incendie, électricité, portance de la passerelle), installation de la vidéoprotection et du mobilier d'accueil, préparation de l'offre de visites guidées et d'animations, montage des dossiers de subventions, et création d'une charte graphique propre au Donjon de Vez, déclinée depuis l'identité visuelle de Monumental Valois, accompagnée d'une stratégie et de plans de communication pour assurer le rayonnement du site.

Perspectives 2026

- Installation de l'œuvre *Itération* de SpY dans les ruines de Notre-Dame de la Nativité à Orrouy (automne 2026).
- Ouverture du Donjon de Vez comme lieu d'exposition et de création : animations, visites guidées et accueil d'expositions temporaires d'art contemporain.
- Lancement d'un concours pour la sélection de 2 nouvelles œuvres sur la Voie verte, avec le soutien financier de l'État.
- Poursuite du suivi des demandes de subventions pour le développement du parcours.
- Création d'un Fonds de Dotation « Monumental Valois » dont la communauté de communes est membre fondateur afin de rechercher des financements privés, moteurs du projet.



Offre culturelle et artistique

Saison culturelle 2025-2026

La saison culturelle intercommunale poursuit son déploiement sur le territoire avec une ambition claire : offrir des spectacles de qualité au plus près des habitants. En 2025, 17 compagnies ont été programmées pour 46 représentations, tout public et scolaires, réparties dans 5 communes partenaires disposant de salles d'accueil adaptées. La fidélisation du public se confirme avec 5 spectacles complets. Au total, la saison culturelle et le festival Les Éphémères ont réuni 4 435 spectateurs en 2025.

▼	▼	▼	▼
4 435	23	60	16
Spectateurs	Compagnies	Représentations TOUT PUBLIC et SCOLAIRES	Communes partenaires

Les Éphémères, festival itinérant de spectacle vivant

Désormais rendez-vous incontournable de l'été dans le Pays de Valois, le festival Les Éphémères a réuni 1 256 personnes en 2025 à l'occasion de 15 représentations dans 11 communes. Fidèle à sa vocation itinérante, le festival investit des communes qui ne disposent pas de salle de spectacle, en proposant des formes artistiques dans l'espace public.

La résidence artistique de territoire



Soutenue par la Région Hauts-de-France dans le cadre d'un dispositif lancé en 2024, la résidence artistique de territoire est entrée dans sa deuxième année en 2026. Après un premier cycle mené avec une classe de CE2 de Péroy-les-Gombries, dont

la restitution avait pris la forme d'un parcours de boîtes sonores en juin 2025, la résidence s'ouvre désormais à de nouveaux publics. Un projet autour de la marionnette et de la magie nouvelle, sur le thème du vivant, est en cours de construction avec les scolaires, les centres sociaux, la médiathèque de Nanteuil-le-Haudouin et plusieurs écoles du territoire.

Conférences Histoire & Patrimoine

Le cycle de conférences Histoire & Patrimoine s'est poursuivi avec 8 conférences ayant réuni 115 personnes, contribuant à faire connaître l'histoire et le patrimoine local.

Soutien aux associations culturelles et sociales

32 dossiers de subventions associatives ont été instruits en 2025, pour 24 décisions favorables. Cette année a également vu l'adoption d'un règlement d'attribution fixant des axes prioritaires : dynamisation de l'offre culturelle, valorisation du patrimoine local, préservation de l'environnement et soutien aux centres sociaux.



en vidéo

Perspectives 2026

- Poursuite de la saison culturelle itinérante et du festival Les Éphémères.
- Développement et diversification des actions culturelles pour fidéliser les publics.
- Troisième et dernière année de la résidence artistique de territoire, avec restitution publique.



CONSERVATOIRE DANSE & MUSIQUE EN VALOIS

Placé sous la responsabilité de la Direction des Affaires culturelles, Danse & Musique en Valois poursuit son développement pédagogique et artistique. Avec 24 professeurs dispensant des cours dans de nombreuses disciplines, il rayonne bien au-delà de ses murs grâce à ses interventions dans les écoles, les EHPAD et les structures de la petite enfance du territoire.

Un cursus musiques actuelles lancé

L'année 2025 a vu la mise en place du cursus musiques actuelles, aboutissement d'un travail collectif mené par l'ensemble de l'équipe pédagogique. Les élèves peuvent désormais s'inscrire à un cours de pratique instrumentale, un cours de théorie dédié et un cours d'ensemble. Des groupes de musique se constituent régulièrement autour de projets spécifiques, grâce à un emploi du temps pensé pour favoriser la rencontre entre élèves et professeurs.

La danse contemporaine en plein essor

Lancé en septembre 2024 avec 5 cours et 1 atelier pour 11 participants, le cursus de danse contemporaine connaît une progression : 31 élèves sont inscrits pour la saison 2025-2026, confirmant l'appétence du public pour cette nouvelle discipline. Comme toute nouvelle matière, son plein développement s'inscrit dans la durée.

En chiffres

637

Élèves inscrits
505 familles

▼
298
DANSE

▼
339
MUSIQUE

Dont 39 en danse et en musique (double cursus)



en vidéo



Des interventions hors les murs

Au-delà de ses murs, le conservatoire prolonge sa mission de démocratisation culturelle en intervenant directement auprès des habitants du territoire : 2 EHPAD, 1 foyer et les structures de la petite enfance bénéficient régulièrement de la présence des artistes, apportant la musique et la danse à des publics qui ne franchissent pas toujours les portes d'un conservatoire.

Perspectives 2026

- Consolidation du cursus musiques actuelles et du cours de danse contemporaine.
- Finalisation du projet d'établissement.
- Dématérialisation des inscriptions pour simplifier les démarches des familles.
- Poursuite des interventions hors les murs dans les établissements du territoire.

5

LES RESSOURCES

AU 1^{er} JANVIER 2026

92
AGENTS



Mobilisés au quotidien au service du territoire et de ses habitants.

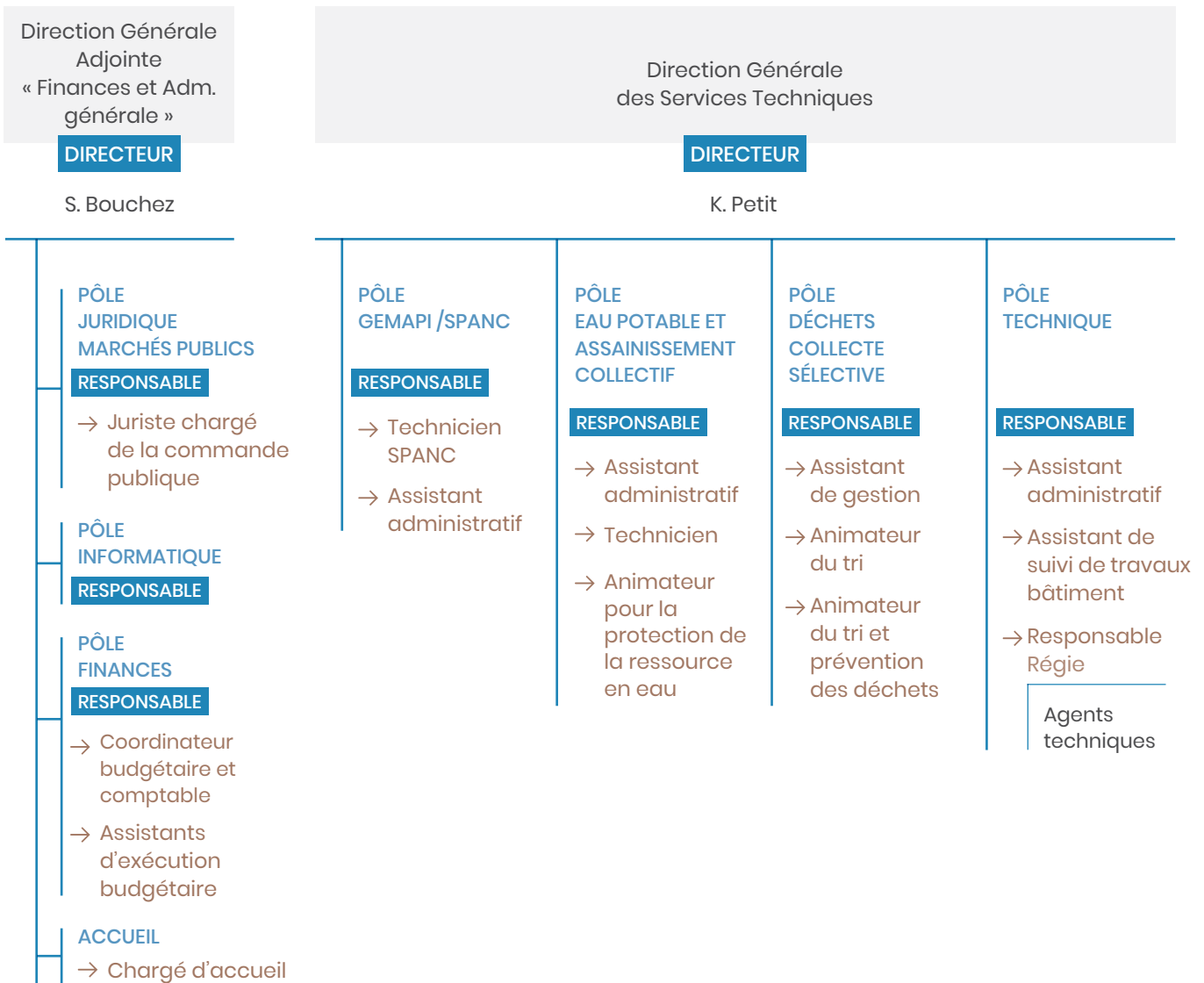
PRÉSIDENT

Didier Doucet

Assistant de direction —

Directeur Général des Services

B. Dellinger

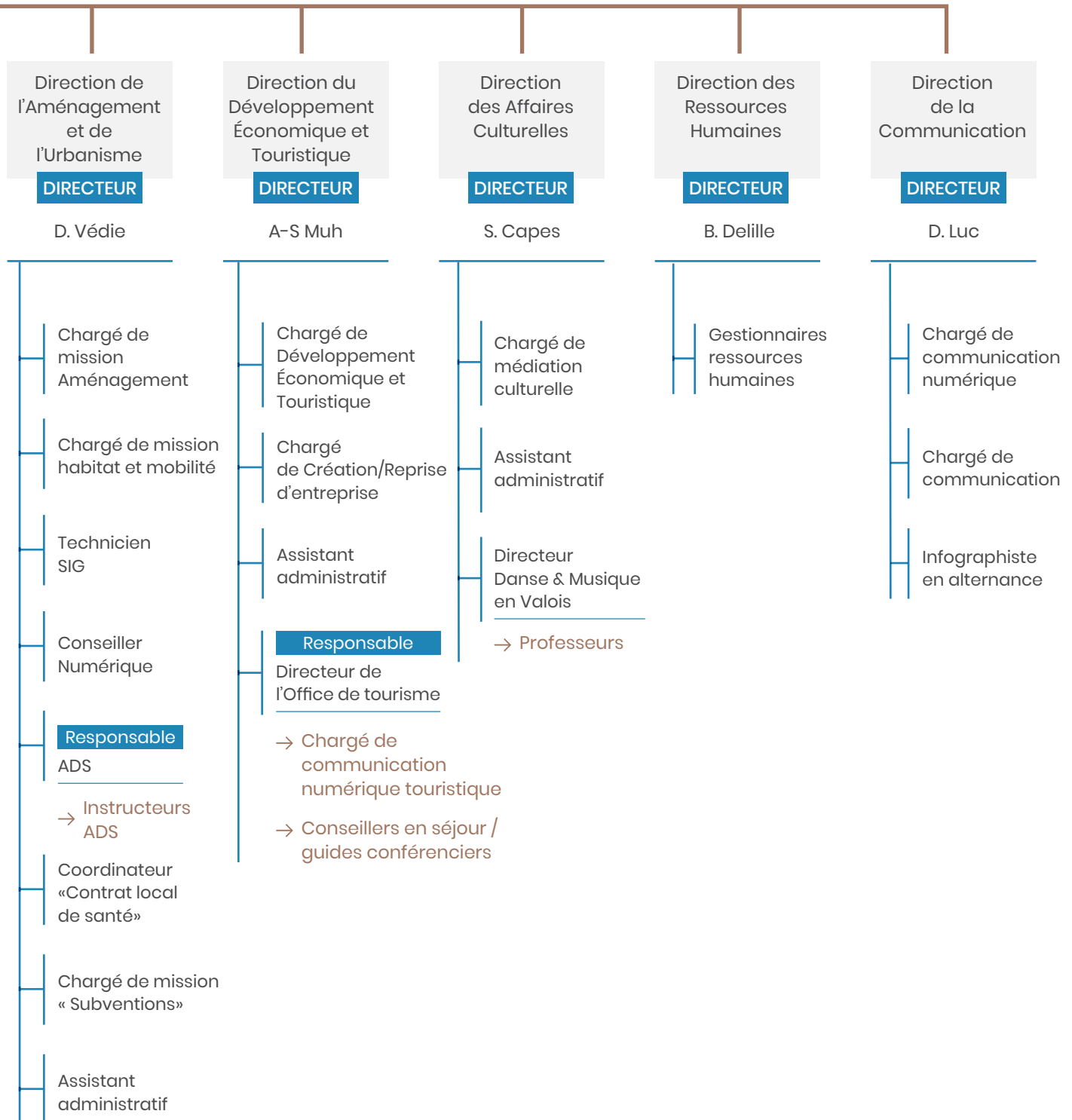


Au 1^{er} janvier 2026, l'effectif de la communauté de communes est de **92 AGENTS**

TOUS LES POSTES DE L'ORGANIGRAMME PEUVENT ÊTRE POURVUS PAR DES FEMMES OU DES HOMMES

ORGANIGRAMME

2026



5 152

Mandats

+12 %

par rapport à 2024

1 313

Titres

+7 %

par rapport à 2024

RESSOURCES HUMAINES

Deux chantiers RH ont marqué l'année. En avril, le dispositif des titres-restaurant a été modernisé avec le passage à la carte dématérialisée, accompagné d'une revalorisation de la valeur faciale passant de 7 à 9 €. En fin d'année, une réorganisation complète de la gestion du temps de travail a été engagée, concrétisée par l'actualisation du règlement intérieur applicable à l'ensemble des agents. Deux annexes ont été créées ou modifiées : l'une définissant l'organisation du temps de travail des enseignants artistiques, l'autre structurant l'ensemble des cycles de travail des autres agents. Un règlement de formation a également été intégré au règlement intérieur, applicable à compter du 1^{er} janvier 2026.

Perspectives 2026

- Mise en place de l'organisation du temps de travail liée à la nouvelle activité du Donjon de Vez.
- Actualisation des tableaux d'analyses des activités pour l'ensemble des directions, pour un état des lieux et une prospective RH.
- Dématérialisation des fiches de postes.
- Révision de l'IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) de l'ensemble des agents.
- Mise en place du nouveau Comité Social Territorial issu des élections professionnelles 2026.

FINANCES, BUDGET

La communauté de communes gère 1 budget principal et 6 budgets annexes (SPANC, eau potable, BIL, Office de tourisme et Danse & Musique en Valois, zones d'activités) traduisant la diversité et l'étendue de ses compétences.

L'activité comptable est en nette progression en 2025 : 5 152 mandats ont été émis (+12 % par rapport à 2024) et 1 313 titres traités (+7 %).

Les grandes priorités d'investissement de l'année ont porté sur le démarrage des travaux du Pôle d'Échange Multimodal de Crépy-en-Valois, la première phase de requalification de la zone d'activités de Nanteuil-le-Haudouin, la poursuite des investissements dans le domaine de l'alimentation en eau potable et le développement du parcours Monumental Valois.

1

**BUDGET PRINCIPAL
DE LA COLLECTIVITÉ**

+

6

BUDGETS ANNEXES

INFORMATIQUE

Le service informatique assure la gestion et la maintenance de l'ensemble du parc numérique de la Communauté de Communes, réparti sur cinq sites : le siège de la communauté de communes, l'Office de tourisme, le conservatoire et les gymnases intercommunaux. Il administre 76 postes de travail, 8 serveurs, 4 bases de données et gère 2,9 To de données métier, ainsi que 61 lignes de téléphonie fixe et 55 lignes de téléphonie mobile.

En 2025, deux projets ont été menés : le renouvellement du marché copieurs et la refonte des modules de réservation sur l'extranet intercommunal, pour simplifier et moderniser les démarches en ligne.

Perspectives 2026

- Mise à jour de l'intranet de la collectivité.
- Intégration du Donjon de Vez au système d'information intercommunal.
- Renouvellement du parc matériel des agents.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Le service SIG met à disposition des communes, des services intercommunaux et des habitants un ensemble d'outils et de données géographiques pour mieux comprendre et aménager le territoire. En 2025, il a contribué à de nombreux projets transversaux en fournissant des analyses cartographiques adaptées aux besoins de chaque service.

Le SIG assure également un rôle d'accompagnement auprès des communes, en formant les élus et les secrétaires de mairie à la maîtrise des outils géographiques. En parallèle, les données de consommation foncière et d'artificialisation des sols sont gérées en interne comme outil de travail et de suivi du ZAN, en cohérence avec les référentiels de l'État et de la Région.

Perspectives 2026

- Mise à jour des données à la suite du dernier recensement et état des lieux de la construction et de la consommation foncière sur le territoire.
- Poursuite du travail de support aux services intercommunaux et aux communes.

76

Postes de travail administrés

8

Serveurs

4

Bases de données

61

Téléphonies fixe

VOLUMÉTRIE

2,9 To

de données métier

55

Téléphonies mobile





INFRASTRUCTURES INTERCOMMUNALES

Garant de l'entretien et de la valorisation du patrimoine intercommunal, le pôle technique de la Communauté de Communes du Pays de Valois intervient sur l'ensemble des équipements gérés par l'intercommunalité : bâtiments culturels et touristiques, écoles de musique, gymnases, ainsi que sur la voirie et les espaces verts intercommunaux.

Composée d'agents polyvalents, cette équipe réunit en interne des compétences variées (électricité, plomberie, peinture, menuiserie) qui permettent de réaliser une large part des travaux en régie, sans recourir systématiquement à des entreprises extérieures. En 2025, cette double dimension s'est illustrée à travers plusieurs opérations menées en parallèle sur l'ensemble du patrimoine bâti intercommunal.

→ La rénovation de l'Office de tourisme

Les travaux de rénovation du bâtiment abritant l'Office de tourisme et la Maison des projets & expositions ont été intégralement réalisés en régie par le pôle technique intercommunal. L'ensemble du premier étage a été refait : dépose et pose d'un nouveau plancher, mise à jour de l'électricité, installation d'un éclairage LED, ainsi que des travaux de peinture au rez-de-chaussée et au premier étage. Ce chantier permet d'offrir aux visiteurs comme aux équipes un cadre rénové et fonctionnel.





→ Le conservatoire Danse & Musique en Valois

Lieu d'enseignement artistique fréquenté par de nombreux élèves du territoire, le Conservatoire a lui aussi bénéficié de travaux d'entretien. Les espaces de l'école de musique de Lagny-le-Sec ont fait l'objet d'une rénovation complète des salles : peinture, électricité et remise en état globale, pour améliorer les conditions d'accueil des élèves et des professeurs dans la continuité de cette dynamique de modernisation des espaces d'enseignement.

→ Les gymnases intercommunaux

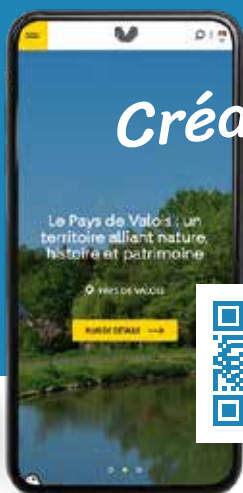
Équipements sportifs utilisés au quotidien par les scolaires, les clubs et les associations du territoire, les gymnases intercommunaux nécessitent un entretien régulier pour garantir la sécurité et le confort des usagers. Ils ont ainsi bénéficié d'interventions d'entretien courant au cours de l'année 2025, dont la réhabilitation des sanitaires du gymnase de Nanteuil-le-Haudouin, menée par le pôle technique afin d'améliorer les conditions d'usage de cet équipement très fréquenté.



Perspectives 2026

- Lancement d'un audit énergétique dans les gymnases intercommunaux en vue de travaux d'amélioration énergétique.
- Rénovation et extension du BIL à Crépy-en-Valois, avec démarrage des travaux début 2027.
- Finalisation de la rénovation des cuisines et sanitaires de l'école de musique de Lagny-le-Sec.
- Lancement d'un accord-cadre bâtiment pour la rénovation ponctuelle des équipements selon les besoins.
- Mise en conformité et travaux de sécurisation du Donjon de Vez : sécurité incendie, vidéoprotection, garde-corps et mobilier d'accueil.

Création



monumental-valois.com



Soirée de la création d'entreprise



Série de valorisation des filières locales



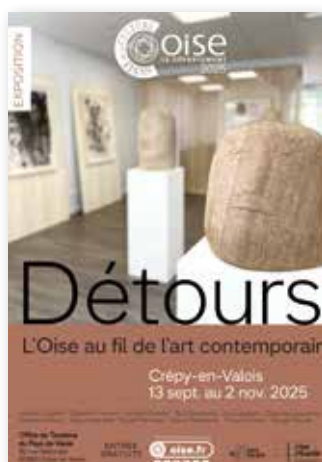
Charte graphique

COMMUNICATION

La direction de la communication assure le pilotage stratégique de la communication en cohérence avec le projet de territoire porté par les élus. Elle valorise les actions, compétences et réalisations de la collectivité auprès de l'ensemble de ses publics. Elle déploie une stratégie de marketing territorial pour renforcer l'attractivité et le rayonnement du territoire. Elle accompagne l'ensemble des services dans leurs projets internes et externes.

Rétrospective 2025

- Création de l'identité visuelle MOBI et déploiement des campagnes MOBI Bus Express et MOBI à la demande
- Rénovation et promotion de la Maison des projets et des expositions, avec la campagne de l'exposition Détours
- Valorisation des travaux intercommunaux auprès des habitants
- Appui communication pour l'accueil des 4 Jours de Dunkerque
- Déploiement de la campagne de notoriété du territoire
- Création et lancement du site internet monumental-valois.com
- Élaboration de la stratégie de communication du Donjon de Vez et création de sa charte graphique
- Organisation et promotion de la soirée de la création d'entreprise
- Création d'une série de valorisation des filières locales
- Campagne dédiée à la bourse santé
- Appui événementiel sur 12 événements



→ Le lancement de MOBI, une campagne de communication complète

Titulaire de la compétence Mobilité depuis le 1^{er} juillet 2021, la communauté de communes a choisi de marquer le lancement de son nouveau réseau de bus urbain en janvier 2025 par la création d'une identité intercommunale forte : MOBI, service intercommunal de mobilité. Ce nouveau nom, conçu pour fédérer l'ensemble des offres de déplacement du territoire a nécessité un travail de création complet.

Une identité visuelle a été élaborée avec un logo déclinable selon les services : Mobi, bus urbain, Mobi, bus express, Mobi, à la demande et Mobi, vélo dans le Valois. Cette identité a ensuite été déployée sur l'ensemble des supports : covering des bus, signalétique des arrêts, carnet du voyageur avec plan des lignes, supports print et communication digitale. Une campagne multicanale a permis de faire connaître le service auprès des différents publics cibles relayée sur les réseaux sociaux, le site internet et lors d'événements terrain comme la Semaine de la mobilité et le forum des associations de Crépy-en-Valois. Dans la continuité, des campagnes dédiées ont assuré la promotion des nouvelles offres MOBI Bus Express et MOBI à la demande tout au long de l'année.

→ Les 4 Jours de Dunkerque, un défi logistique et communicationnel

L'accueil le 15 mai 2025 de la 2^{ème} étape des 4 Jours de Dunkerque Grand Prix des Hauts-de-France a mobilisé le service sur différents fronts. En amont, une stratégie de communication complète a été déployée pour informer les habitants des contraintes de circulation, promouvoir l'événement auprès du grand public et fédérer les partenaires locaux.

Le service a également conçu et produit des supports imprimés dédiés installés tout au long du parcours et dans les dix communes traversées, offrant au Pays de Valois une visibilité maximale lors du passage du peloton devant les caméras. Le jour J, le service a assuré la coordination du village d'animations.



Perspectives 2026

- Lancement de la campagne de sensibilisation au tri en lien avec le nouveau schéma de collecte.
- Poursuite de la campagne de valorisation des filières économiques locales.
- Lancement de la campagne de promotion du Donjon de Vez : création de la direction artistique, élaboration et déploiement du plan de communication, relations presse et stratégie d'influence.
- Refonte du site internet de la communauté de communes.
- Création du kit d'accueil des nouveaux élus pour la nouvelle mandature
- Campagne pour la Semaine de l'eau

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE VALOIS

LA PASSERELLE
62, rue de Soissons
60 800 Crépy-en-Valois

03 44 88 05 09

info@cc-paysdevalois.fr



www.cc-paysdevalois.fr